

Mentions légales

Éditeur du site

NuanceS, entreprise individuelle / micro-entreprise.
Adresse : 50 avenue des Érables, 58640 Varennes-Vauzelles.
Téléphone : 06 10 87 41 18.
Email : nuanceseverine@gmail.com.
SIRET : 930 985 825 00015.
Directrice de la publication : Séverine Nuant.

Cette dernière est dénommée la « Praticienne » dans les présentes.

Propriété intellectuelle

L'ensemble du contenu du site est protégé par le droit d'auteur et les dispositions relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction, diffusion, modification ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de la Praticienne, est interdite.

Politique de confidentialité

Les données recueillies via le formulaire de contact ou lors d'une réservation sont utilisées pour la gestion des demandes, des rendez-vous, de la clientèle et de la facturation.
Les données sont conservées pendant une durée adaptée à la finalité poursuivie et aux obligations légales applicables.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données.

Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : nuanceseverine@gmail.com.

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Praticienne fournit à ses clients des prestations de bien-être et de relaxation réservées via le site internet, par téléphone, par email ou au cabinet.

Le Client reconnaît avoir reçu, avant toute commande, l'ensemble des informations essentielles relatives aux prestations, notamment leur nature, leur prix, leurs modalités de réservation, de paiement et d'annulation.

Toute réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

La Praticienne se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la réservation ou de la commande (en ligne, par mail ou téléphone).

1. Nature des prestations

1.1 Prestations

Les prestations proposées relèvent exclusivement du domaine du bien-être et de la relaxation.

Elles ne constituent ni un acte médical, ni un acte paramédical, ni une consultation thérapeutique, et ne se substituent en aucun cas à une prise en charge par un médecin ou tout autre professionnel de santé compétent.

La Praticienne ne réalise aucun diagnostic médical et ne délivre aucune prescription.

2.2 Cartes cadeaux

Les cartes cadeaux sont valables douze (12) mois à compter de leur date d'émission, sauf mention contraire.

Elles sont transmissibles au bénéficiaire désigné et utilisables pour les prestations proposées au catalogue, dans la limite de leur valeur.

Les cartes cadeaux ne sont ni remboursables ni échangeables après expiration de leur durée de validité.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Prix

Les prix sont indiqués en euros TTC.

Le prix applicable est celui affiché au moment de la commande ou de la réservation.

2.2 Paiement du prix

Le paiement peut être effectué par chèque, espèces ou virement bancaire au RIB fourni par la Praticienne, avant la réalisation de la prestation.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : Cabinet Reiki Soins énergétiques – Séverine Nuant
50 avenue des Érables, 58640 Varennes-Vauzelles.

La commande est traitée à réception de l'ensemble des informations nécessaires à son traitement.

Les cartes cadeaux ne sont validées qu'après encaissement effectif du paiement.

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément au taux d'intérêt légal en vigueur, à compter du lendemain de la date d'exigibilité et jusqu'au paiement complet des sommes dues.

La Praticienne se réserve également le droit de suspendre ou de refuser toute prestation en cours ou à venir jusqu'au règlement intégral des sommes dues.

2.3 Facturation de la prestation

Une facture peut être émise sur simple demande.

Sauf demande expresse du Client pour un format papier, les factures sont adressées par voie électronique à l'adresse e-mail renseignée lors de la réservation.

Le Client accepte expressément l'usage de la facturation électronique lors de la validation de sa réservation.

3. Conditions de rétractation

Pour les contrats conclus à distance, le Client dispose d'un délai légal de rétractation de quatorze (14) jours.

Toutefois, si le Client demande expressément l'exécution de la prestation avant l'expiration de ce délai, il reconnaît perdre son droit de rétractation dans les conditions prévues par la loi.

Un formulaire type de rétractation figure en annexe.

4. Retard, annulation et de report

4.1 Retard

En cas de retard du Client, la durée de la prestation pourra être réduite à concurrence du temps restant, sans diminution du prix.

Au-delà de quinze (15) minutes de retard, le rendez-vous pourra être considéré comme annulé et la prestation facturée.

4.2 Annulation et report

Toute annulation ou demande de report doit intervenir au moins vingt-quatre (24) heures avant le rendez-vous.

En cas d'absence injustifiée ou d'annulation tardive, la prestation pourra être facturée en totalité, acompte inclus, sauf cas de force majeure ou accord contraire entre les Parties.

4.3 Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations contractuelles résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure : catastrophes naturelles, incendies, épidémies, pandémies, grèves générales, défaillance des réseaux de communication ou d'énergie, décisions administratives ou gouvernementales, ainsi que tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible empêchant l'exécution normale des prestations.

La Partie invoquant un cas de force majeure devra en informer l'autre Partie dans les meilleurs délais par écrit.

L'exécution des obligations concernées sera suspendue pendant toute la durée de l'événement. Si le cas de force majeure se prolonge au-delà de trente (30) jours calendaires, chacune des Parties pourra résilier le contrat de plein droit, sans indemnité.

5. Responsabilités des Parties

5.1 Responsabilité de la Praticienne

La Praticienne est tenue à une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

Elle ne garantit en aucun cas un résultat, un effet thérapeutique, une amélioration de l'état physique, psychique ou émotionnel, ni une quelconque guérison.

La Praticienne ne pourra être tenue responsable des conséquences liées à une absence d'information, à une information incomplète, erronée ou tardive communiquée par le Client, ni des conséquences résultant de l'état de santé du Client préexistant à la prestation.

La responsabilité de la Praticienne est également exclue pour tout dommage indirect, imprévisible ou non directement et exclusivement imputable à l'exécution de la prestation, notamment tout préjudice moral, psychologique, physique ou matériel survenu en dehors de son intervention directe.

En tout état de cause, la responsabilité de la Praticienne ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée directement imputable à la réalisation de la prestation.

5.2 Responsabilité du Client

Le Client reconnaît qu'il agit sous sa pleine et entière responsabilité.

Il s'engage à communiquer à la Praticienne, préalablement et pendant toute la durée de la relation contractuelle, toute information utile à la bonne exécution des prestations, notamment et sans que cela ne soit exhaustif toute allergie, traitement médical, grossesse, pathologie, fragilité physique ou psychologique, ou toute situation particulière susceptible d'avoir une incidence sur la prestation.

Le Client est seul responsable de son état de santé avant, pendant et après la prestation.

Le Client reconnaît que la Praticienne n'est pas un professionnel de santé et s'engage à consulter un médecin en cas de doute sur son état.

En cas de réservation effectuée pour un bénéficiaire tiers, le Client contractant demeure pleinement responsable de la transmission des informations nécessaires au bénéficiaire et de son consentement éclairé.

Le Client garantit que le bénéficiaire final a été informé de la nature des prestations, de leurs limites, ainsi que de son obligation de signaler toute contre-indication ou information utile.

5.3 Contre-indications

Le Client a l'obligation de signaler à la Praticienne, avant toute prestation, toute information médicale ou personnelle pouvant avoir une incidence sur son bon déroulement, notamment : allergie, grossesse, traitement médical, pathologie, fragilité physique ou psychologique, ou toute autre situation particulière.

La Praticienne se réserve le droit discrétionnaire et sans justification médicale à fournir de refuser, reporter, interrompre ou adapter une prestation si elle estime que les conditions nécessaires à sa réalisation en toute sécurité ne sont pas réunies.

Dans ce cas, la prestation pourra être considérée comme annulée ou partiellement réalisée sans qu'aucune responsabilité ne puisse être imputée à la Praticienne.

6. Règlement des différends

6.1 Médiation - Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, le Client adressera en priorité une réclamation écrite à la Praticienne afin de rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le Client pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation compétent.

6.2 Preuve

Les Parties reconnaissent expressément que les échanges intervenus par courrier électronique, SMS, messagerie instantanée ou tout autre support numérique utilisé dans le cadre de la formation, de l'exécution ou du suivi du contrat constituent des moyens de preuve valables, fiables et opposables entre elles.

Les Parties conviennent que ces échanges ont la même valeur qu'un écrit sur support papier, sans qu'il soit nécessaire de produire l'original ou un écrit signé, et qu'ils pourront être valablement invoqués et produits en justice ou devant toute instance compétente en cas de litige.

Les Parties acceptent que l'horodatage, les historiques de conversation et les métadonnées associées à ces communications fassent foi, sauf preuve contraire apportée par la Partie qui les conteste.

Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité de ces échanges au seul motif de leur forme électronique.

7. Conditions d'archivage

La Praticienne conserve les contrats, factures, échanges et documents relatifs aux prestations sur un support fiable et durable conformément aux dispositions légales applicables.

Les contrats conclus par voie électronique pour un montant égal ou supérieur à 120 € sont archivés pendant une durée de dix (10) ans.

Le Client peut demander l'accès aux documents archivés pendant leur durée légale de conservation.

Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : nuanceseverine@gmail.com.

Fait le _____, à

Signature du Client

Nom, Prénom, Signature

Signature de la Prestation

Nom, Prénom, Signature

Annexe – Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer ce formulaire uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation.)

À l'attention de NuanceS – Séverine Nuant
50 avenue des Érables, 58640 Varennes-Vauzelles
Email : nuanceseverine@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Commandé le :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Fait le :

À :

Signature du (des) consommateur(s) :